

Séance du 04 avril 2024

**Délibération n° D2024-025**

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, à dix-neuf heures trente-six minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la **Commune de Saint-Georges-de-Luzençon**, sous la présidence de **M. Didier CADAUX, Maire** de la Commune de **Saint-Georges-de-Luzençon**, dûment convoqués le 22 mars 2024.

<b>Présents :</b>	BEAUMONT Yvon, CARNAC Alain, CARRIERE Edith, CARRIERE Philippe, CHUREAU Esther, DELMAS Corinne, EGEA Frédéric, FAGES Christine, FORT Dominique, GALTIER Samuel, GAUFFRE Christian, LEPETIT Philippe, MUYS Elisabeth, THOMAS Remi et VICENTE Florian. Formant la majorité des membres en exercice
<b>Procuration(s) :</b>	BERNARD Jean Luc (procuration à VICENTE Florian)
<b>Absent(s) excusé(s) :</b>	ARIZA Emmanuelle, LOPEZ Emilie, CADAUX Didier
Nombre de Membres en Exercice :	19
Nombre de Membres présents :	15
Nombre de suffrages exprimés :	16
Vote(s) Pour :	13
Vote(s) Contre :	0
Absentions(s) :	3

Publiée le : 09 avril 2024

Transmise au Représentant de l'État le : 09 avril 2024

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme MUYS Elisabeth ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e), pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Objet de la délibération : Budget Communal : Approbation du budget primitif 2024**

Monsieur l'adjoint aux finances présente le projet de budget annexé à la présente délibération et fait remarquer que le budget est équilibré pour la section de fonctionnement, en dépenses et en recettes et la section d'investissement en suréquilibre de 75 190.63 €.

Hors de la présence de Monsieur Le Maire, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés :

13 voix pour

0 voix contre

3 abstentions (M. BEAUMONT Yvon, M. CARNAC Alain, M. GAUFFRE Christian)

**- VOTE le présent budget par nature, au niveau des chapitres.**

Il est à noter que ce budget a été voté en tenant compte de la reprise des résultats comptables de l'exercice 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessous.

Séance du 04 avril 2024

**Délibération n° D2024-025**

Fait à Saint-Georges-de-Luzençon  
Le 04 avril 2024

Le Secrétaire de séance



Pour extrait conforme,  
Adjoint aux Finances  
M. VICENTE Florian



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours :

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale,
- et/ou
- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget Communal : Approbation du budget primitif 2024

Date de décision: 04/04/2024

Date de réception de l'accusé 11/04/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 20240404\_025

Identifiant unique de l'acte : 012-211202254-20240404-20240404\_025-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

Document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-21120225400010-012038-BP-2024-11042024.xml ( 99\_BU-012-211202254-20240404-20240404\_025-BF-1-1\_1.xml )

Annexe : D2024-025\_DELIB\_BUDGET MAIRIE\_Approbation BP 2024.pdf ( 70\_DE-012-211202254-20240404-20240404\_025-BF-1-1\_2.pdf )  
D2024-025\_Budget Communal : Approbation du budget primitif 2024

Annexe : D2024-025\_DELIB\_BUDGET MAIRIE\_Approbation BP 2024\_signe.pdf ( 71\_AN-012-211202254-20240404-20240404\_025-BF-1-1\_3.pdf )  
D2024-025\_Budget Communal : Approbation du budget primitif  
2024\_BP

Annexe : ST GEORGES\_note synth\_4 Budgets\_CA 2023-BP 2024.pdf ( 71\_AN-012-211202254-20240404-20240404\_025-BF-1-1\_4.pdf )  
D2024-025\_Budget Communal : Approbation du budget primitif  
2024\_BP\_note